

Appel à prestation

1 - Identification du demandeur

Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine
Antenne Béarn, 60-64 rue des Genêts, 64121 SERRES-CASTET

2 – Objet de la prestation

Participation à la mise en œuvre d'un Atlas de répartition des rhopalocères et zygènes d'Aquitaine

Délai d'exécution : **31 décembre 2018**

Dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des Lépidoptères patrimoniaux (PRAL) porté par le CEN Aquitaine, l'action d'amélioration des connaissances A1.1 prévoit la mise en œuvre d'un Atlas régional des rhopalocères et zygènes en Aquitaine.

La réalisation de cet atlas vise à :

- Réaliser un état des lieux de la répartition des espèces de rhopalocères et zygènes en Aquitaine ;
- Sensibiliser le grand public sur la diversité, l'écologie et les menaces qui pèsent sur les lépidoptères en Aquitaine ;
- Mettre à disposition des structures de protection de la nature et d'éducation à l'environnement un outil de connaissance sur ce groupe.

3 – Prestation commandée

Le CEN Aquitaine, désigné animateur du PRAL par la DREAL Aquitaine et coordinateur de l'Atlas régional des rhopalocères et zygènes, confie la co-animation et la co-rédaction de cet atlas à un prestataire extérieur.

La prestation comprend :

- La mise en place et l'organisation de camps de prospections sur 2 jours.
- La mise en place et l'organisation de journées de formation pour la détermination des rhopalocères.
- L'animation d'un réseau bénévole et la rédaction d'articles et d'outils de communications adaptés.
- La mise en forme et l'échange de données pour l'affichage des cartes de l'atlas.
- La participation à la rédaction de l'Atlas des rhopalocères et zygènes d'Aquitaine.

4 – Barème pour le choix du prestataire

Le choix du prestataire se fera sur l'évaluation technique de la proposition suivant les conditions du barème ci-dessous. A évaluation technique équivalente, le prestataire le moins disant sera retenu.

Critères de sélection	Pondération	Note de 1 à 10
Expérience du prestataire (références antérieures)	30%	
Compétences (experts entomologistes, outils de communication, réseau bénévole,...)	20%	
Niveau de qualité de la prestation proposée	40%	
Coût de la prestation	10%	

L'acheteur se réserve le droit de négocier avec les candidats.

- Date limite de réception des offres : 05 mai 2017

- Date de choix : 08 mai 2017

Les détails techniques de cette commande seront discutés lors d'une réunion entre le prestataire retenu et l'animateur.

Merci d'envoyer votre proposition ainsi que vos références uniquement par mail à :

CEN Aquitaine – Pierre-Yves GOURVIL / py.gourvil@cen-aquitaine.fr

avec comme sujet « Atlas des rhopalocères et zygènes d'Aquitaine »

Date de publication : 24 avril 2017

Le Plan Régional d'actions en faveur des lépidoptères patrimoniaux (PRAL) est un programme régional public, financé par la DREAL Nouvelle Aquitaine, les Fonds structurels européens (FEDER), l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région Nouvelle Aquitaine.

